



ACCUEIL RÉSIDENTIEL



ACCUEIL DE JOUR



ACCUEIL COURT
SÉJOUR



ACCUEIL ALTERNATIF



ACCOMPAGNEMENT

Livret d'accueil

Version complète

Qui sommes-nous ?

L'institut le Foyer de Roucourt accueille et accompagne des jeunes filles et garçons en grande difficulté psycho-sociale, et cela, depuis 1949.

Il accueille, héberge et accompagne tout au long de l'année, plus de **210 enfants**, adolescents et jeunes adultes, Belges et Français, des deux sexes (toutes les structures sont mixtes), âgés de **4 à 25 ans**, relevant de l'AViQ (Belgique), de l'ARS et de l'ASE (France), dans le cadre de 5 types de dispositifs :

- **L'accueil résidentiel**
- **L'accueil alternatif**
- **L'accueil de jour**
- **L'accompagnement**
- **L'accueil court-séjour**

Ceux-ci sont les maillons d'une offre diversifiée qui permet de mettre concrètement en œuvre un véritable **parcours de soins**.

Quel que soit le type de projet dans lequel ils s'inscrivent à un moment donné et leur singularité, ces jeunes présentent tous, à des degrés divers, des caractéristiques qui témoignent, de près ou de loin, d'importantes difficultés à « vivre avec les autres » (lien social).

Celles-ci se manifestent notamment, selon les situations, à travers un recours important à l'agir (troubles du comportement auto et hétéro-agressifs), à la somatisation, la présence d'un handicap et parfois des troubles, plus ou moins fréquents, sans être pour autant prévalents, au niveau du rapport à la réalité, relevant de la sphère psychotique (délires, hallucinations...)

En outre, l'institution prête une attention particulière à rendre possible l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de jeunes en situation complexe.

Ce livret d'accueil a pour objectif de vous faire découvrir plus précisément les différents dispositifs qui composent notre offre de services. Il est à noter que des versions différenciées de ce document sont transmises aux jeunes lors de leur accueil au sein de notre organisation (il en existe un spécifique pour chaque dispositif d'accueil ou d'accompagnement présenté dans les pages qui suivent).

Bonne lecture !

L'accueil résidentiel

L'accueil résidentiel offre un accompagnement en structure d'hébergement pour 96 jeunes de 4 à 21 ans présentant des difficultés relationnelles, comportementales et/ou psychiques, liées, ou non, à un handicap, pour lesquels un accompagnement thérapeutique institutionnel s'avère nécessaire. Ce malaise subjectif entrave gravement leur inclusion en milieu ordinaire, ce qui rend indispensable une mise à l'abri ou à l'écart de celui-ci pour une période plus ou moins longue, selon la situation.

Il se concrétise à travers l'existence de sept groupes de vie, qui répondent de manière différenciée aux besoins des jeunes que nous accueillons :

- le Grain de sel
- les Filoupious
- le Chalet 1
- le Chalet 2
- le Logis
- le Cerneau
- le Château

Le Grain de sel

Le Grain de sel est une petite structure qui accueille 12 enfants des deux sexes. Elle offre de petits espaces, clairement différenciés, qui fournissent des repères stables et sécurisants, inscrits dans la permanence. Il peut répondre aux besoins d'enfants pour lesquels ces repères ne sont pas encore suffisamment installés sur le plan psychique.

Grandes caractéristiques

- Contenance
- Sécurité
- Permanence
- Stabilité
- Créativité
- Proximité relationnelle
- Aménagement des espaces

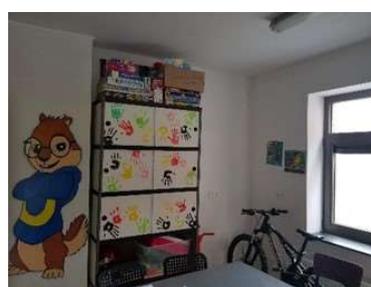
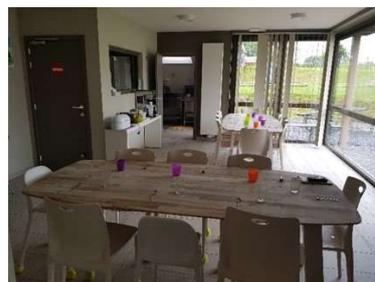


Les Filoupiou

Les Filoupiou est une structure de plus grande ampleur que le Grain de sel, qui accueille 15 enfants des deux sexes. Celle-ci présente de plus grands espaces, qui nécessitent une première base de structuration interne chez l'enfant. Elle permet le travail de l'inscription de soi dans le lien à l'autre, au réel, en vue de permettre à l'enfant de prendre position de sujet dans un environnement adapté.

Grandes caractéristiques

- Mise en mouvement
- Ouverture
- Partenariats externes



Le Chalet 1

Le Chalet 1 accueille **15 adolescent·e·s** présentant des difficultés relationnelles, comportementales et/ou psychiques qui nécessitent un **accompagnement thérapeutique institutionnel**. Ces jeunes montrent, à l'avant-plan, une problématique se traduisant par l'agressivité, les passages à l'acte, le refus obstiné ou la provocation, l'angoisse.

Grandes caractéristiques

- Accueil
- Prévention
- Accompagnement sur mesure
- Pas à pas
- Ouverture
- Autonomie
- Communautaire



Le Chalet 2

Le Chalet 2 accueille **15 adolescent·e·s** présentant des difficultés relationnelles, comportementales, cognitives et/ou psychiques, liées, ou non, à un handicap, pour lesquels un **accompagnement thérapeutique institutionnel** s'avère nécessaire. Ces jeunes montrent, à l'avant-plan, une problématique se traduisant par l'angoisse, des phénomènes de débranchement de la réalité, un repli sur soi, une difficulté d'accès au sens commun du langage et des codes sociaux.

Grandes caractéristiques

- Retard mental et troubles psychiques associés
- Besoin de repères, d'apaisement et de contenance
- Accès au langage
- Mise en mouvement
- Temporalité
- Accompagnement sur mesure



Le Logis

Le Logis accueille **12 adolescent·e·s**, dans le cadre d'une **petite structure** qui présente de nombreux petits **espaces modulables** qui offrent une grande plasticité d'accueil, et permet le déploiement de la **créativité**. Il rend possible la modulation du **travail** de l'**individuel** et du **collectif** et fournit un environnement qui permet de rencontrer un autre « non persécuteur », à bonne distance. Il offre la possibilité de travailler en **sous-groupes** à des moments différents, via un contexte de vie particulièrement favorable à l'accueil de jeunes qui présentent un rapport à la réalité quelque peu singulier, dont notamment des traits qui relèvent de la sphère psychotique.

Grandes caractéristiques

- Cadre sécurisant
- Contenance
- Adaptation
- Espaces modulables
- Plasticité
- Créativité



Le Cerneau

Le Cerneau est une **petite structure** qui accueille **12 adolescent-e-s**. Il se présente sous la forme d'espaces reliés entre eux et identifiés dans leurs fonctions, qui permettent notamment de travailler le besoin de sécurisation et de mise en lien chez des jeunes pour lesquels ces aspects sont en souffrance. Il offre, d'emblée, une **proximité relationnelle** et un **lien référentiel à l'intervenant**. Il peut notamment convenir à des jeunes qui présentent certaines carences sur le plan cognitif de par le balisage et la stabilité des repères qu'il offre au quotidien.

Grandes caractéristiques

- Cadre sécurisant
- Contenance
- Adaptation



Le Château

Le Château est un **groupe de vie** qui présente de très **grands espaces** nécessitant une première base de structuration de soi interne chez les **15 adolescent·e·s** qu'il accueille. Cette caractéristique de base en fait le **lieu privilégié** de l'accueil de jeunes présentant des troubles du comportement, au sens classique du terme, de type « intolérance à la frustration ».

Il peut répondre également aux **besoins évolutifs** de jeunes qui nécessitaient précédemment, dans leur parcours de vie, la présence d'un certain nombre de repères dans leur environnement immédiat, et dont le développement cognitif et psychoaffectif permet désormais de se confronter plus directement aux caractéristiques de la « vie de tous les jours » (parcours de soins).

Grandes caractéristiques

- Espaces indépendants
- Possibilités multiples
- Expériences
- Vivre ensemble
- Développement
- Indépendance



L'accueil alternatif

L'accueil alternatif propose un **accompagnement** et un **hébergement spécifique** et différent de l'accueil résidentiel :

- via un lieu de vie différencié du milieu de vie principal durant certains **week-ends** et une partie des **vacances scolaires** pour le service d'accueil séquentiel « **Les Glumelles** » ;
- via un accompagnement de jeunes de **16 ans et plus** dans leur projet de sortie, dans le cadre de **logements communautaires et individuels**, au niveau de « **La Transition** ».

Les Glumelles

Les Glumelles accueille **12 jeunes**, des deux sexes, **de 9 à 18 ans**, dans le cadre de deux **petits groupes** relativement homogènes en termes d'âge, **un week-end sur trois** et durant **la moitié des vacances scolaires**. Il vise ainsi à répondre aux besoins des jeunes qui présentent des besoins de lieux de vie différenciés et ne constitue, dès lors, **pas le lieu de vie principal** du jeune. Il peut répondre à **divers objectifs** qui vont de la préparation à une entrée future du jeune en service résidentiel ou de la prévention de ce type d'entrée à la préparation à un retour complet dans le milieu de vie ordinaire du jeune. Il nécessite, d'emblée, un partenariat très fort avec les différents acteurs qui gravitent autour du jeune.

Grandes caractéristiques

- Lieux de vie différenciés
- Groupes restreints
- Articulation
- Partenariat
- Préparation
- Prévention
- Mise en lien



La Transition

La Transition accueille **16 adolescent·e·s de 16 ans et plus** dans un travail qui se situe à mi-chemin entre **démarches éducative et d'accompagnement**, dans le cadre de leur projet de sortie et, donc, de la **préparation à la vie adulte**. Elle vise à rendre le jeune acteur de son projet de vie, en partant du principe qu'il a le droit d'effectuer des choix et des expériences, et d'en assumer les conséquences possibles après les avoir considérés.

Elle inscrit son action dans un soutien à l'**autodétermination**, via des mises en situations dans le cadre d'un **accompagnement adapté**.

Grandes caractéristiques

- 16 ans et plus
- Vie communautaire
- Préparation
- Vie adulte
- Expériences
- Apprentissages
- Autodétermination



L'accompagnement

L'accompagnement, constitué du **Cabestan** et du **Passeur-Amarrage** accueille et apporte un soutien individualisé aux jeunes au départ de leur(s) milieu(x) de vie, de leur famille.

Cet accompagnement peut prendre des formes diverses en fonction des demandes et des besoins individuels exprimés par les jeunes et leur entourage et se réaliser dans une pluralité de lieux d'action, tant au sein de nos infrastructures que dans l'environnement direct des jeunes, dans les tissus associatifs locaux...

En parallèle aux demandes formulées par les bénéficiaires, les réponses développées par ces services sont réfléchies en fonction des besoins, ainsi que des ressources disponibles sur les territoires où ils résident.

Les projets et les spécificités qu'ils proposent s'articulent donc autour des attentes du jeune et de son entourage, ainsi que des ressources disponibles dans leur environnement proche.

Le Cabestan et **le Passeur-Amarrage** s'inscrivent dans l'offre globale du Foyer de Roucourt en termes de parcours de soins, d'accompagnement des parcours de vie. Ils ont, entre autres, pour buts, d'accompagner une sortie de nos autres dispositifs et d'éviter l'institutionnalisation de jeunes pour lesquels un accompagnement ambulatoire permet la rencontre de leurs besoins. Ils permettent ainsi de réserver l'accès à nos autres dispositifs aux bénéficiaires dont la problématique nécessite un accompagnement plus intensif.

Le Cabestan

Le Cabestan s'adresse exclusivement à des jeunes qui résident sur le territoire français. Il accueille et accompagne, au départ de leur(s) milieu(x) de vie, 40 jeunes des deux sexes, principalement originaires du Valenciennois. Ces jeunes, âgés de 4 à 21 ans, présentent des difficultés cognitives, des troubles du comportement et/ou de la personnalité.

Il met un accent particulier sur la mise en place et l'accompagnement d'une scolarité adaptée. Il développe, dans ce cadre, des partenariats soutenus avec divers établissements scolaires.

Autour de cet axe principal, s'articulent d'autres actions individuelles ou collectives qui s'incarnent dans les sphères de la vie sociale et familiale, des loisirs et de l'activité professionnelle, et qui visent à apporter un soutien en fonction de chaque situation individuelle.

Pour ce faire, en fonction des projets individuels des jeunes, le Cabestan propose un accompagnement familial et des activités individuelles et collectives tout au long de l'année. Si les besoins des jeunes le nécessitent, le plateau technique peut être mobilisé en proposant des rééducations via des orthophonistes et des psychomotriciens, ainsi que des suivis psychologiques.

Grandes caractéristiques

- Accueil
- Scolarité adaptée
- Vie sociale
- Activités professionnelles
- Soutien familial
- Loisirs



Le Passeur-Amarrage

Le Passeur-Amarrage s'adresse exclusivement à des jeunes qui résident dans les régions de Tournai, de Mouscron et de Mons. Il accompagne, au départ de leur(s) milieu(x) de vie, au minimum 37 jeunes des deux sexes, âgés de 6 à 25 ans, qui présentent un handicap mental ou physique, des troubles du comportement et/ou de la personnalité.

Il propose un accompagnement global aux jeunes et à leur famille dans les sphères de la vie sociale et familiale, des loisirs, de l'activité professionnelle...

Il dispose d'une mission spécifique dans le cadre de la transition école/vie adulte qui consiste à favoriser le passage des jeunes vers l'âge adulte dans les domaines du logement, de l'activité professionnelle, des occupations de journée...

Pour ce faire, en fonction des projets individuels des jeunes, le Passeur-Amarrage propose un accompagnement familial et des activités individuelles et collectives tout au long de l'année. Ces différentes actions visent à favoriser l'accès à de nouvelles compétences, tant fonctionnelles que relationnelles, à une vie sociale, à l'autodétermination d'un projet de vie...

Grandes caractéristiques

- Participation sociale
- Autodétermination
- Soutien familial
- Apprentissage
- Vie adulte
- Citoyenneté



L'accueil court-séjour « La Cour carrée »

La Cour carrée est le dernier dispositif qui a été créé au sein de l'institution. Il s'est implanté à **Leuze-en-Hainaut**. Il s'inscrit dans le cadre d'un **partenariat avec l'ASE Nord**, dans une démarche d'observation et de tentative de réorientation d'**adolescent·e·s de 12 à 18 ans en complète rupture** de parcours, pour lesquels les solutions d'accueil et d'hébergement ne parviennent pas à apporter une réponse stable et adaptée à leur problématique. Il propose ce type de suivi dans le cadre d'une **convention de trois mois**, éventuellement renouvelable une fois sous certaines conditions.

Il constitue une tentative de construction d'une perspective de suivi futur pour ces jeunes, à travers la **mise en valeur de leurs compétences et de leurs expériences positives** au sein de la structure, de **l'élaboration d'un projet** d'accompagnement et d'une fiche de présentation, ainsi que d'un état des lieux sur le plan médical.

Il s'inscrit dans une **démarche humaniste** dans laquelle l'adhésion du jeune à un projet et le partenariat avec les différents acteurs qui gravitent autour de lui sont systématiquement recherchés dès son entrée au sein de la structure, en faisant, autant que faire se peut, « **table rase** » du passé.

Il a fait l'objet d'une publication dans le numéro 115 de la revue « L'Observatoire » en 2023.



Jeunes « incasables » Comment mieux travailler ensemble ?

On les appelle jeunes « incasables » ou, de façon un peu moins stigmatisante, « en situation complexe ». Articulant des problématiques psychiatriques et/ou de handicap avec des troubles sévères du comportement, ils mettent ainsi sous échec les équipes qui les prennent en charge et se voient ainsi ballottés de case en case sans jamais trouver leur place. Pour aider ces jeunes à sortir de cette spirale, de nouvelles réponses sont à inventer et celles-ci passent par le travail à plusieurs...

Voir aussi :
• N° 122 : Quel rôle a eu...
• N° 103 : Comment se...
d'accompagnement
• N° 76 : Les 10-15 ans, une catégorie d'âge qui...
pour ça aussi

Infos & commandes :
www.observatoire.be
info@observatoire.be

- **Edite** : *Observatoire* pour le lien
- **Situations « complexes », jeunes « incasables » : de qui parle-t-on ?** - Centre de Référence en Santé Mentale (Chloé G.)
- **Valeurs et pratiques de l'école** : Traitements et outils lors de l'intervention précoce - Marlene MOEHL
- **En Tera / Conner** : pour une réponse thérapeutique non-médicamenteuse et durable en faveur des jeunes « incasables » - Thém YERDRECH, Hélène SOUBRIE, Chloé BULLIAC et Marlene MOEHL
- **Accueillir les jeunes à risque des secteurs : le remettre en place avec les équipes « hôpital »** - Christophe WISSERS (Pratiquant de Julien ROSTO)
- **Le dispositif « Jeune Adulte Tout »** - Séverine LEQUILLER
- **La Cour carrée, une « transition » porteurs de sens au service de l'évaluation, de la réhabilitation et de la réinsertion d'adolescents en rupture de parcours** - Gaëlle BRETTE
- **Libérer un espace pour accompagner les jeunes « incasables »** - Laure KOURAN
- **« Incasables » ? Pas plus à l'hôtel qu'à l'école...** - Patrick VASZIN
- **Ades sans case : l'innovation et la conscience** - Luc THOUZE
- **Approche par scénarios : un accompagnement contextualisé en phase avec les défis éducatifs actuels** - Virginie DEBOISE et Anaïs FAYE MARQUEZ GARCIA
- **« Libérer un espace pour accompagner les jeunes « incasables »** - Laure KOURAN
- **« Incasables » ? Pas plus à l'hôtel qu'à l'école...** - Patrick VASZIN
- **Le Dispositif EP 25 : prévention et accompagnement dans le processus d'accompagnement des jeunes présentant une fragilité psychique** - Aurélien GRAMPE
- **Le Réseau École : commune-à-é de pratiques thérapeutiques pour aider le jeune dans un proche soutien d'une pédagogie psychomotrice** - Frédérique VAN LEUVEN, Hélène DAVIGNAN, Camille COORMANCK, Laure MOISELLET et Silvia PARANAG

Avec le soutien de la Région wallonne et de la Province de Liège

L'accueil de jour

L'accueil de jour, dénommé « **La Rose des vents** », accueille, en **journée**, des jeunes relevant potentiellement de tous les services de l'institution, ainsi que des jeunes non directement liés à ces services, dans le cadre :

- d'un accompagnement à visée thérapeutique au départ d'ateliers hebdomadaires
- d'activités citoyennes

La Rose des vents exerce son action sur **cinq sites (appelés « espaces »)** répartis dans trois villages (Roucourt, Baugnies et Brasménil), qui permettent la mise en œuvre d'ateliers différenciés au départ des caractéristiques spécifiques des lieux.

Ces lieux présentent des affectations spécifiques en fonction de leurs caractéristiques architecturales et géographiques. Il s'agit de :

- l'Espace Square
- l'Espace Capelage
- l'Espace Métairie
- l'Espace Baugnies
- l'Espace Agora

La Rose des vents : affectation des espaces

- **L'Espace Square** constitue une véritable Maison de jeunes où les jeunes des différentes structures peuvent se côtoyer et y pratiquer, en outre, des *activités sportives (existence d'un skate park et d'un terrain de foot, auxquels s'ajoutent d'autres infrastructures)*.
- **L'Espace Capelage** offre la possibilité de pratiquer la cuisine, accueille un petit magasin à usage interne, une salle de bien-être, des ateliers créatifs, de réparation de vélos et centrés sur l'usage du bois. (*Cuisine, petit magasin (Vesti Boutik), salle bien-être, ateliers créatifs, réparation de vélo et atelier « bois »*).
- **L'Espace Métairie** inscrit ses activités en pleine nature (*potager, petit élevage, chevaux, jardin intérieur,...*) et permet aussi l'organisation d'autres ateliers (*cuisine, soudure, ateliers créatifs,...*).
- **L'Espace Baugnies** permet l'organisation d'activités/ateliers qui nécessitent de se retrouver au calme (*ateliers devoirs et son*).
- **L'Espace Agora**, enfin, propose un *espace lunch et d'accueil, une salle de massage et une bibliothèque/ludothèque*.

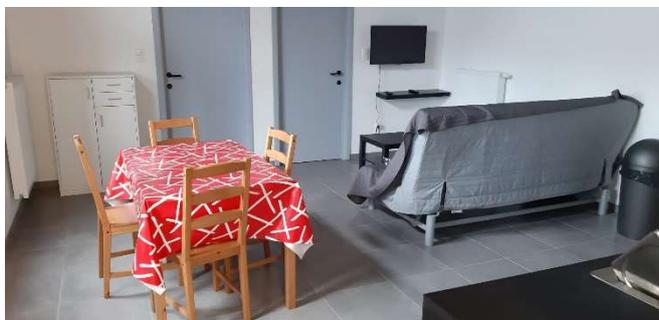


Un dispositif particulier : le studio-famille

Ce dispositif a pour objectif d'assurer l'accueil de familles de jeunes directement sur site, pour lesquelles il n'est pas possible d'organiser un accueil dans le milieu de vie habituel.

Cet accueil peut se faire pour une heure, une journée, un week-end,... et est totalement, partiellement ou non médiatisée en fonction de la situation.

Depuis peu, notre organisation dispose de deux studios-famille (un situé sur la Place de Roucourt et l'autre à proximité du groupe de vie « Le Château »).



Vous trouverez, à présent, différentes informations pour vous guider au sein de notre organisation lors d'un futur éventuel passage.



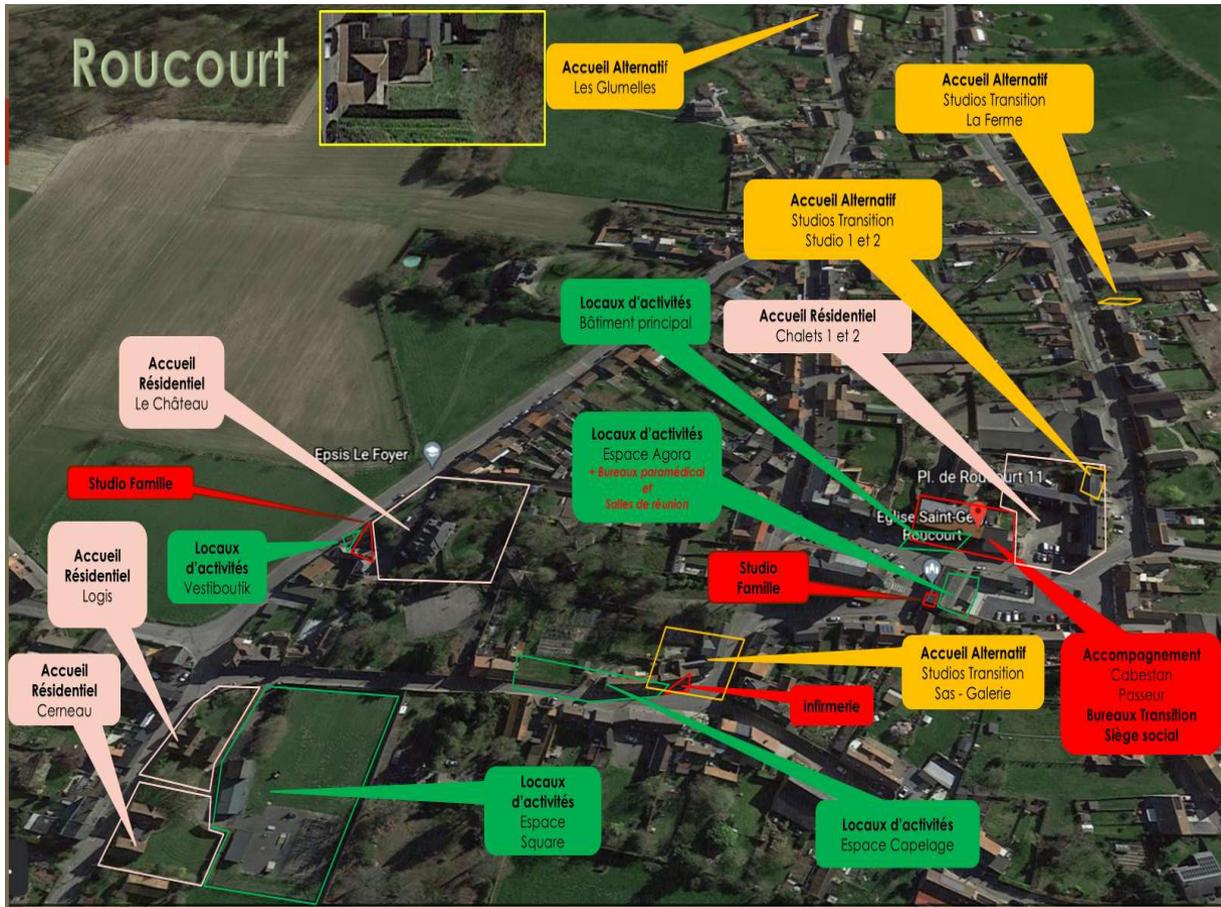
Adresse des différents sites

<i>Siège social</i>	Place de Roucourt, 11	7601 ROUCOURT
+32(0)69.85.76.66	infosecretariat@imsp-roucourt.eu	

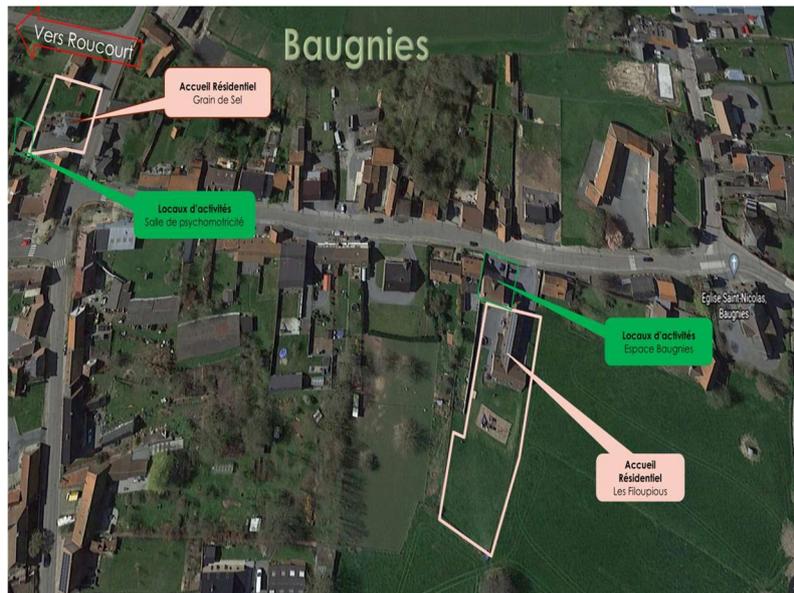
Agora	Place de Roucourt, 13	7601 ROUCOURT
Cabestan	Place de Roucourt, 11	7601 ROUCOURT
Cerneau	Rue de la Brasserie, 11	7601 ROUCOURT
Chalet 1	Rue J. Bouchain, 1Bis	7601 ROUCOURT
Chalet 2	Rue J. Bouchain, 1Bis	7601 ROUCOURT
Château	Rue Lieutenant Boël, 39	7601 ROUCOURT
Cour Carrée	Chaussée de Tournai, 5	7900 LEUZE
Espace Baugnies	Rue de Mortagne, 30	7604 BAUGNIES
Filoupious	Rue de Mortagne, 30	7604 BAUGNIES
Glumelles	Rue de la Saulx, 27	7601 ROUCOURT
Grain de Sel	Rue de l'Épinette, 5	7604 BAUGNIES
Infirmierie	Place de Roucourt, 12	7601 ROUCOURT
Capelage	Rue de la Vicairie, 4	7601 ROUCOURT
Logis	Rue de la Brasserie, 5	7601 ROUCOURT
Métairie	Rue Hommeriaux, 5	7604 BRASMENIL
Passeur-Amarrage	Place de Roucourt, 13	7601 ROUCOURT
Service paramédical	Place de Roucourt, 13	7601 ROUCOURT
Square	Rue de la Brasserie, 7	7601 ROUCOURT
Studio famille 1	Place de Roucourt, 15	7601 ROUCOURT
Studio famille 2	Rue Lieutenant Boël, 39	7601 ROUCOURT
Studio la ferme	Rue J. Bouchain, 20	7601 ROUCOURT
Studio SAS-Galerie	Place de Roucourt, 12	7601 ROUCOURT
Transition	Place de Roucourt, 11	7601 ROUCOURT

Localisation des différents sites

Sites de Roucourt



Sites de Baugnies



Dispositifs au service des droits des jeunes et de leur famille

Notre organisation inclut dans son fonctionnement plusieurs dispositifs prévus dans les textes légaux, dont notamment :

- le conseil des usagers
- le formulaire de réclamation
- la charte des droits et libertés

Le conseil des usagers

Il se réunit au moins quatre fois par an et est composé d'un représentant de chaque groupe de vie (ou structure) du Foyer de Roucourt.

Des élections sont organisées chaque année dans chaque groupe pour désigner un représentant effectif (celui qui participe aux réunions) et un suppléant (celui qui le remplace quand il est absent). Le jeune peut être candidat s'il est présent au Foyer de Roucourt depuis au moins six mois lorsqu'elle se déroule.

L'objectif du conseil des usagers est de tenir compte des demandes des jeunes dans l'organisation de la vie de tous les jours du Foyer de Roucourt. On y évoque des aspects qui ne peuvent pas être directement traités dans le groupe de vie dans le cadre des réunions de jeunes (par exemple, parce que leur mise en œuvre nécessite des moyens financiers qui concernent la direction ou parce qu'elles ne concernent pas le dispositif auquel le jeune est rattaché).

Le processus de réclamation

Il est possible, comme le prévoit notre ROI (Règlement d'Ordre Intérieur), d'introduire une réclamation auprès de notre organisation.

Afin d'uniformiser la gestion de ce processus, nous vous invitons, pour ce faire, à transmettre désormais celle-ci, par mail, à l'adresse e-mail claudette.berthe@imsp-roucourt.eu ou, par courrier postal, à l'adresse suivante : Institut Le Foyer de Roucourt, À l'attention du Directeur Qualité, Place de Roucourt, 11 7601 Roucourt.

Pour un traitement optimal de votre requête, nous vous invitons à décrire les faits qui font l'objet de votre réclamation de la façon la plus claire et détaillée possible et à préciser quelle suite vous en attendez, en y adjoignant vos coordonnées (nom, prénom, âge, adresse e-mail et adresse postale). Un retour vous sera fait dans un délai raisonnable, par mail ou par courrier postal (en l'absence d'adresse e-mail pour vous contacter).

Un processus spécifique directement destiné aux jeunes existe également au sein de l'organisation.

Il consiste en un formulaire à compléter et à déposer, sous enveloppe fermée, dans une boîte aux lettres propre à chaque structure.

Un intervenant est chargé de transmettre le contenu de la boîte aux lettres une fois par semaine au Directeur Qualité.

Celui-ci assure le traitement de la demande et met en place les conditions pour lui donner une suite adaptée dans un délai raisonnable.

La charte des droits et libertés

C'est un document qui décrit l'ensemble des droits des jeunes au sein de notre organisation et plus spécifiquement du dispositif qui l'accueille et qui est affiché dans chaque structure (groupe de vie, service,...) de l'institution. Il est repris ci-après.



Charte des droits et des libertés de la personne accueillie

Article 1 : Principe de non-discrimination

Tu as le droit de croire à ce que tu veux, d'avoir tes propres opinions, envies, dans le respect des autres. Les intervenants qui t'accompagneront respecteront tes choix.

Article 2 : Droit à un accompagnement adapté

Une attention particulière sera portée à tes besoins et à tes attentes (y compris au niveau de ta santé). L'accompagnement qui te sera proposé en tiendra compte tout au long de ton parcours.

Article 3 : Droit à l'information

Tu as accès à tous les documents ou informations relatifs à ton accompagnement, aux informations sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement qui t'accueille, dans le respect des lois et des réglementations en vigueur.

Article 4 : Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne

Tu disposes du libre choix entre les prestations adaptées qui te sont offertes. Ton consentement éclairé est recherché en permanence, afin que tu puisses poser des choix de manière éclairée.

Tu as le droit de participer directement, ou avec l'aide d'un représentant, à la conception et à la mise en œuvre de ton projet personnel. Tu peux être accompagné par la personne de ton choix pour toute démarche en lien avec ton accompagnement.

Article 5 : Droit à la renonciation

Tu peux, à tout moment, remettre en cause ta place au sein de l'institution, ainsi que les prestations dont tu bénéficies. Ces réclamations doivent se faire dans les lieux et moments prévus à cet effet et devront donc être concertées avec ton entourage et les professionnels qui t'encadrent.

Article 6 : Droit au respect des liens familiaux

Tes liens familiaux seront respectés au départ de ce qui est autorisé dans ton cadre judiciaire.

Article 7 : Droit à la protection

Les informations qui te concernent sont confidentielles. Le respect de la confidentialité des informations te concernant est garanti dans le cadre de la loi. Tu as le droit à la protection, à la prise en compte de tes besoins au niveau de la santé, à des soins adaptés et à la sécurité, de manière générale. Le droit à la protection, à la sécurité sanitaire et alimentaire, le droit à la santé et aux soins adaptés te sont également garantis.

Ton intégrité physique sera respectée durant ton parcours au sein de l'institution.

Article 8 : Droit à l'autonomie

Tu as le droit de circuler dans les limites définies dans le cadre de ton accompagnement.

Tu disposeras d'un espace personnel où tu pourras déposer objets, souvenirs et biens particuliers.

A ta majorité, des démarches d'accès à un revenu seront entreprises, couplées, en fonction de tes capacités, à des mesures de tutelle, de protection ou de curatelle renforcée.

Article 9 : Principe de prévention et de soutien

Lors de ton accompagnement, une attention particulière est apportée à tout ce qui relève de tes besoins psychologiques et sociaux.

Article 10 : Droit à l'exercice des droits civiques attribués à la personne accueillie

L'exercice effectif de tes droits civiques et de tes libertés individuelles sera facilité par l'institution.

Article 11 : Droit à la pratique religieuse

Tes convictions religieuses seront respectées tant qu'elles respectent la loi.

Article 12 : Respect de la dignité de la personne et de son intimité

Ton intimité sera respectée par les professionnels qui t'entourent dans le cadre de ton accompagnement.

L'attention particulière qui sera portée à tes besoins tout au long de ton accompagnement veillera à respecter la personne que tu es dans toutes ses composantes.

Admission

Pour toute demande d'admission, vous pouvez nous contacter :

par mail : admissions@imsp-roucourt.eu

ou par téléphone, via le service social : [00 32 69 857 660](tel:003269857660)



Merci d'avoir pris le temps de découvrir notre organisation.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement !